Entité de planification des services de santé en français Érié St. Clair/Sud-Ouest

Assemblée générale annuelle

Le 19 juin 2012

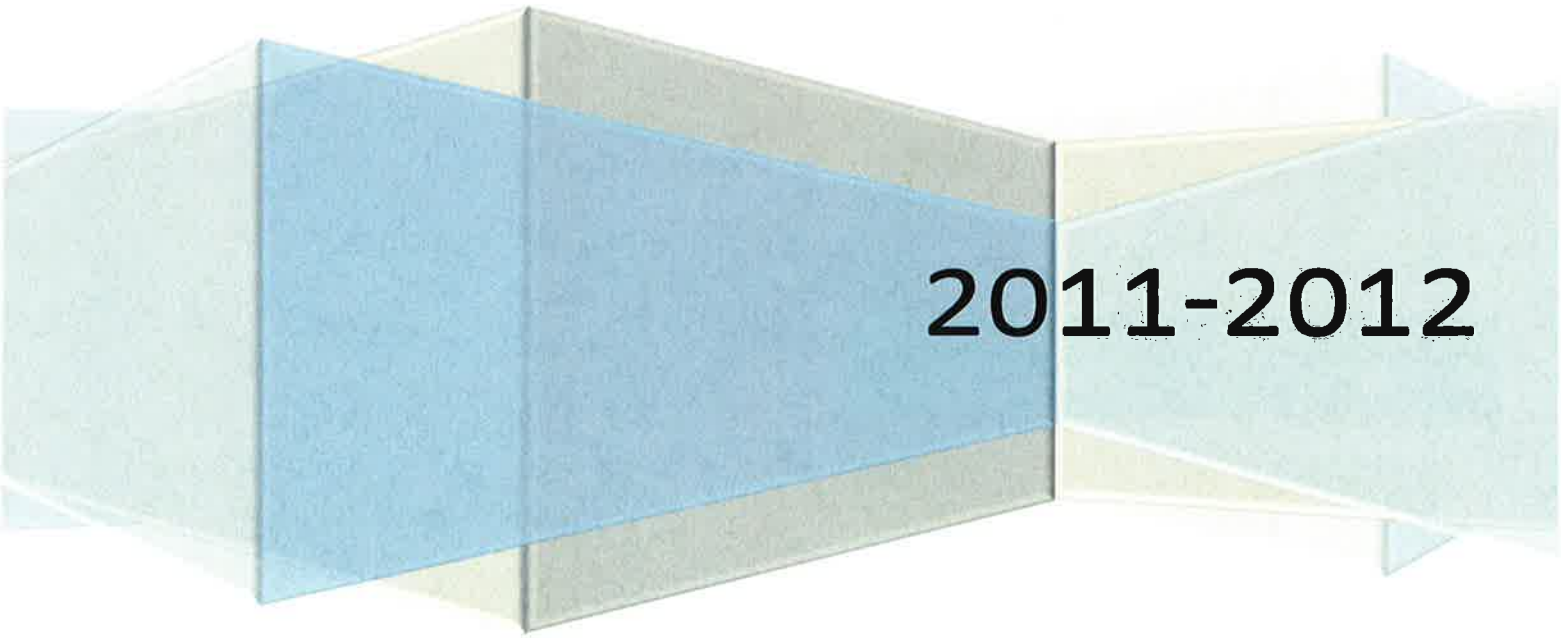

INDEX

PAGE

Vision, Mission et Valeurs 2

Les administrateurs 3

La permanence 4

Rapport du Président 2011-2012 5

Rapport du Directeur général 2011-2012 6

Rapport d'activités 2011-2012 8

Annexe 1 Procès-verbal assemblée générale Février 2011

Annexe 2 Rapport consultatif

Annexe 3 Réponse du RLISS au rapport consultatif

Annexe 4 Rapport financier 2010-2011

Annexe 5 Rapport financier 2011-2012

VISION MISSION VALEURS

VISION

Un meilleur accès aux services de santé en français de qualité.

MISSION

De par sa connaissance du milieu de la santé et des besoins de la communauté francophone, l'Entité Érié St.Clair/Sud-Ouest (ESC/SO) conseille et appuie les RLISS en matière d'offre de services de santé en français de qualité.

VALEURS

Excellence Transparence Imputabilité Collaboration

Les membres du Conseil d'administration 2011-2012

Nom	Poste	Catégorie
Esdras Ngenzi	Président	Collège Boréal
Chantal Yelu Mulop	Vice-présidente	Centre culturel Jolliet à Sarnia
Didier Marotte	Trésorier	Centre communautaire francophone Windsor-Essex-Kent
Paul Levac	Secrétaire	Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest
Jerry Masiya Bulaki	Administrateur	Communauté ethnoculturelle de la région de Windsor-Essex-Chatham-Kent
Rita Giroux-Patience	Administratrice	Centre communautaire régional de London
Antoine Marie Habumukiza	Administrateur	Communauté ethnoculturelle de la région de London
Michèle Thébeau	Administratrice	Centre communautaire de Chatham-Kent La Girouette
Poste vacant	Administrateur/trice	Conseil scolaire Viamonde
Poste vacant	Administrateur/trice	Représentant du secteur universitaire

La permanence

Jacques Kenny jkenny@entite1.ca	Directeur général
Yvan Poulin ypoulin@entite1.ca	Agent de planification
Jean-Marc Boisvenue jmboisvenue@entite1.ca	Agent de planification

Bureau de Windsor

7515, promenade Forest Glade
Windsor, Ontario
N8T 3P5
519-948-1515

Bureau de London

920, rue Huron, bureau 183
London, Ontario
N5Y 4K4
519-850-4309

Message du Président

Voilà un an que l'Entité de planification des services de santé en français Érié St. Clair/Sud-Ouest poursuit sa vision - **UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS DE QUALITÉ**. Douze mois de travail acharné pour mettre en place une structure capable de réaliser notre mandat.

Suite à la signature, en mars 2011, de notre première entente de financement et de responsabilisation avec les RLISS Érié St. Clair et Sud-Ouest ainsi que l'approbation du budget qui l'accompagne nous étions assurés d'une certaine stabilité pour cinq ans.

Le Conseil d'administration a ensuite procédé à l'embauche de notre premier Directeur général, Mr Jacques Kenny en mai 2011. Mr Kenny n'a pas hésité à mettre les efforts nécessaires pour avoir une équipe forte et diversifiée. Nous avons des bureaux à Windsor et London avec le personnel requis en place. Tout en assurant le développement des infra structures requises pour assurer le bon fonctionnement de la corporation, Mr Kenny et son équipe ont su, sans délai, se faire connaître, commencer à établir des partenariats et faire de l'engagement communautaire.

Je peux vous assurer que nous avons une bonne relation de travail avec les RLISS Érié St. Clair et Sud-Ouest et leurs personnels.

Les 27 et 28 janvier 2012 le Conseil d'administration avec le Directeur général et son équipe ont participé à une session de planification stratégique qui a renforcé notre capacité de gouvernance stratégique et permis de fournir une direction concrète à la permanence.

Je profite de cette occasion pour remercier mes collègues du Conseil d'administration pour leur dévouement à la cause francophone. Un grand merci à notre Directeur général et son équipe pour leur travail acharné.

Esdras Ngenzi
Président

Message du Directeur général

La première Assemblée générale annuelle de l'Entité de planification des services de santé en français Érié St. Clair/Sud-Ouest a eue lieu le 15 février 2011. À ce moment-là, il n'y avait aucun personnel en place. Depuis septembre 2011 (9 mois), L'Entité a joui d'une pleine équipe composée de deux planificateurs, un à London, l'autre à Windsor, d'une adjointe et d'un directeur général, pour mener à bien les dossiers de l'Entité.

Quoique modeste dans son ensemble, le premier rapport consultatif déposé auprès des RLISS en janvier 2012, dont vous trouverez copie à l'annexe 2, contenait cinq recommandations. Nous avons reçu une rétroaction de la part des RLISS, annexe 3, et travaillons conjointement avec leurs représentants afin d'améliorer l'accès aux soins de santé en français pour notre communauté francophone.

Le conseil d'administration et le personnel de l'Entité ont participé à une session de planification stratégique en janvier 2012.Les résultats de ces discussions et de ce travail nous guideront pour les quelques années à venir.

Le travail accompli cette dernière année ne s'est pas fait dans un vase clos. Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration de L'Entité qui ont participé régulièrement et fidèlement aux rencontres mensuelles. Leurs sages conseils et appui nous réconfortent et nous poussent à viser toujours plus haut.

Les relations avec nos RLISS sont d'une extrême importance. Merci aux coordonnatrices des services en langue française, Marthe et Suzy, ainsi qu'aux planificateurs seniors, Ralph et Kelly, qui nous initient au fonctionnement des RLISS et qui tiennent à cœur le succès de l'Entité.

Un grand merci aussi à mes collègues Directeurs généraux qui se sont embarqués avec moi dans cette aventure provinciale. Les Entités cheminent ensemble, chacune à son propre rythme, selon ses priorités, afin de faire avancer le dossier de la santé en français. Nous apportons chacune et chacun notre bagage d'expériences qui nous permet de bâtir une structure solidaire et responsable.

Finalement, merci aux planificateurs de l'Entité, Jean-Marc et Yvan, qui travaillent d'arrache-pied pour que l'Entité se fasse connaître et se trace une place à l'intérieur du domaine des services de santé en français.

Je répète souvent à mes interlocuteurs que le travail de promouvoir les services de santé en français en est un de longue haleine. C'est seulement avec des efforts considérables et l'appui de notre communauté que nous y arriverons.

Jacques Kenny
Directeur général

Rapport d'activités 2011-2012

Activités corporatives

Incorporation :	septembre 2010
Entente de responsabilisation :	mars 2011
Financement :	avril 2011
Embauche de la Direction générale:	mai 2011
Création du comité de liaison :	mai 2011
Premier plan de travail :	juillet 2011
Embauche de l'équipe :	septembre 2011
Ouverture des locaux à Windsor :	septembre 2011
Ouverture des locaux à London :	octobre 2011

Rencontres du comité de liaison

mai 2011	juillet 2011	septembre 2011
novembre 2011	janvier 2012	avril 2012

Objectifs du comité de liaison pour l'année financière 2011-2012

1. Rôles et responsabilités de tous les partenaires
2. Accès aux services en français et accessibilité
3. Communication et engagement communautaire

Plan de travail pour l'Entité pour l'année financière 2011-2012

- Rôles et responsabilités de tous les partenaires
- Accès aux services en français et accessibilité

- Communications et engagement Communautaire.

Il est à noter que le plan de travail de l'Entité reprend dans les grandes lignes les objectifs du comité de liaison et y ajoute les actions spécifiques qui seront entreprises pour que les objectifs soient réalisés.

Afin de rencontrer les objectifs du plan d'action conjoint et de remplir le plan de travail, les membres de l'équipe ont durant la dernière année participé à diverses activités dont :

1. Sessions d'engagement communautaire
2. Sessions de formation
3. Activités de réseautage
4. Siégé à plusieurs tables, comités et groupe de travail en fonction des priorités des RLISS et endossées par l'Entité.

ANNEXE 1

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Entité de planification des services de santé en français Érié St. Clair/Sud-Ouest tenue le mardi 15 février 2011 au Centre communautaire de Chatham-Kent La Girouette, 150, rue King Ouest, Chatham ON

Sont présents :

Dieufert Bellot
Alvida Douglais
Gisèle Hauser
Jacques Kenny
Gaston Mabaya
Stéphanie Pottier
Bernard Tremblay
Jean-Marc Boisvenue
Marthe Dumont, observatrice
Michèle Hurtubise
Roger Leblanc
Esdras Ngenzi
Michèle Thébeau

1. **Ouverture de la séance**

   Jean-Marc Boisvenue, directeur général du Réseau franco-santé du Sud de l'Ontario, souhaite la bienvenue à tous. Il est 17 h 20.

2. **Élection :**
   a. Élection d'un président d'assemblée
      Il est proposé par Gaston Mabaya, appuyé par Roger Leblanc, de nommer Jacques Kenny à titre de président d'assemblée.
      Adopté à l'unanimité.

   b. Élection d'un secrétaire d'assemblée
      Il est proposé par Gaston Mabaya, appuyé de Roger Leblanc, de nommer Bernard Tremblay à titre de secrétaire d'assemblée.

3. **Lecture de la convocation et preuves de sa publication**

   Jacques Kenny fait la lecture de l'avis de convocation. Il indique que celui-ci a été publié dans les journaux *Le Rempart* et *L'Action*. Il a aussi été distribué par courriel.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

   Il est proposé par Esdras Ngenzi, appuyé par Roger Leblanc, d'adopter l'ordre du jour tel présenté.
   Adopté à l'unanimité.

5. **Présentation sur la création des Entités de planification des services de santé en français :**
   a. Règlement
   b. Travail accompli à date et planification future

   Jean-Marc Boisvenue retrace le travail accompli depuis la création des RLISS en passant par l'adoption du règlement 515, la présentation de soumissions au gouvernement et l'annonce des entités de planification

pour le Sud de l'Ontario en décembre 2010 jusqu'à l'assemblée d'aujourd'hui.

Diverses questions sont soulevées, notamment concernant la composition du conseil d'administration et de l'absence des ACFO audit conseil de même que sur le rôle des entités. M. Boisvenue souligne que l'une des premières tâches du conseil d'administration sera de revoir sa composition afin de s'assurer qu'elle convienne bien aux besoins et de combler les postes vacants.

6. Élection :

a. Rapport du conseil d'administration provisoire

Jacques Kenny fait lecture des candidats recommandés pour l'élection par l'organisme qu'il représente. Il est à noter que Camille Beaulieu a retiré sa candidature à titre de représentante du Centre communautaire régional de London. Les candidats et candidates sont :

Chantal Yelu Melop	Centre culturel Jolliet, Sarnia
Michèle Thébeau	Centre communautaire de Chatham-Kent La Girouette
Didier Marotte	Centre communautaire francophone de Windsor-Essex-Kent
Dieufert Bellot	Communauté ethnoculturelle de la région de London
Jerry Massiya Bulaki	Communauté ethnoculturelle de la région de Windsor
Esdras Ngenzi	Collège Boréal

Il est proposé par Bernard Tremblay, appuyé de Michèle Hurtubise, d'élire les personnes nommées ci-dessus au conseil d'administration. Adopté à l'unanimité.

Il est recommandé par Roger Leblanc, appuyé par Dieufert Bellot, que le conseil d'administration revoit sa composition.
Adopté à l'unanimité.

7. Clôture de l'assemblée générale

Il est proposé par Bernard Tremblay de lever l'assemblée. Il est 19 h 10.

ANNEXE 2

Rapport consultatif

Décembre 2011

Entité de planification
des services de santé en français
Érié St.Clair/Sud-Ouest

Ce premier rapport consultatif sera limité dans son envergure, car l'Entité des services de santé en français Érié St.Clair/Sud-Ouest (Entité-ÉSC/SO) n'est en pleine activité que depuis septembre 2011.

Le Ministère a annoncé la création de l'Entité-ÉSC/SO en janvier 2011, l'entente de responsabilisation fut signée entre l'Entité-ÉSC/SO et les RLISS Érié St. Clair et Sud-Ouest à la fin de mars 2011. Le financement a suivi en avril 2011.

Le Conseil d'administration s'est ensuite mis à l'œuvre et, dès mai 2011, avait embauché sa Direction générale, Jacques Kenny.

Monsieur Kenny avait tout son personnel en place au 13 septembre 2011.

- Monique Summerside — adjointe administrative
- Yvan Poulin — agent de planification
- Jean-Marc Boisvenue — agent de planification

Au cours des premiers mois, l'Entité a mis l'accent sur le fait d'installer des bureaux à Windsor et London et, ensuite, d'établir une relation de travail avec le personnel des deux RLISS de la région et de commencer à mettre en place les ressources pour le bon fonctionnement de l'organisme (politiques, procédures, etc.).

Malgré notre courte période de fonctionnement nous avons pu constater certains éléments prioritaires qui devraient être en place pour faciliter l'exécution du mandat de l'Entité.

Organismes désignés et identifiés

Recommandation 1

Que les RLISS Érié St. Clair et Sud-Ouest, en collaboration avec l'Entité ÉSC/SO, fassent la révision et la mise à jour de la liste des organismes identifiés pour désignation.

I. La liste n'a pas été révisée depuis l'année 2000.

Comités et groupe de travail

Recommandation 2

Que les RLISS Érié St. Clair et Sud-Ouest produise une liste des comités et groupes de travail (table ronde) sous sa gouvernance.

I. En collaboration avec l'Entité-ÉSC/SO, déterminer quel comité est prioritaire pour la participation de l'Entité-ÉSC/SO.
II. Développer un protocole pour le partage de renseignements des comités auxquels l'Entité-ÉSC/SO ne participe pas.

Professionnels de la santé

Recommandation 3

Que les RLISS Érié St. Clair et Sud-Ouest, en collaboration avec l'Entité-ÉSC/SO, développent un processus (outil) pour identifier les professionnels de la santé dans les divers organismes et institutions qui ont l'habilité d'offrir des services en français.

I. En collaboration avec l'Entité-ÉSC/SO, appuyer le développement et le partage d'outils qui pourraient appuyer les professionnels dans leur poursuite d'offrir des services de santé en français.

Santé mentale et dépendance

Attendu que le dossier de la santé mentale est une des priorités de l'Entité-ÉSC/SO ainsi que du comité de liaison.

Recommandation 4

> **Que le RLISS Érié St. Clair exige un plan de services de santé en français de la part de l'hôpital de santé mentale sous l'égide du Windsor Regional Hospital et que le plan inclut un nombre de postes désignés bilingues afin que la communauté francophone puisse bénéficier de services appropriés en français en santé mentale.**

Initiative de leadership en matière de soutien aux élèves.

Soutien au Conseil scolaire pour les services de santé mentale et de dépendance. Financement additionnel pour les Centres d'accès aux soins communautaires pour les infirmiers et infirmières de santé mentale.

Recommandation 5

> **Que les deux RLISS s'assurent que les Centres d'accès aux soins communautaires de leur région embauchent le personnel francophone requis pour répondre aux besoins des élèves dans les écoles de langue française.**

ANNEXE 3

February 29, 2012

Jacques Kenny
Executive Director
Entité de planification des services de santé en français Érié St. Clair/Sud-Ouest
7515 Forest Glade Drive
Windsor ON N8T 3P5

Dear Mr. Kenny:

Re: French Language Health Planning Entity – Advisory Report

Allow me to begin by thanking you for sending the French Language Health Planning Entity's (FLHPE) first Advisory Report to the Erie St. Clair and South West LHINs. We see this report as a positive first step in the developing ongoing relationships between all three partners.

We appreciate the thoughtfulness of this report. In the spirit of creating an environment for ongoing improvement and joint direction setting, please see below our consolidated response to your recommendations.

Recommendation 1

We agree with the recommendation to confirm and revise the existing list of identified health service providers (HSP). However, we feel that this task would be best conducted in 2013-2014 in the wider context of the development of a LHIN-wide French Language Services plan that would be taken into account in the 2013-2016 Integrated Health Service Plan. This revision would also require a complete review of programs and services offered across all HSPs, and could be accomplished in phases starting with services provided to the three identified Francophone priority population groups (i.e. people with mental health or addiction issues, people living with a chronic disease, in particular diabetes, as well as seniors and adults with complex needs).

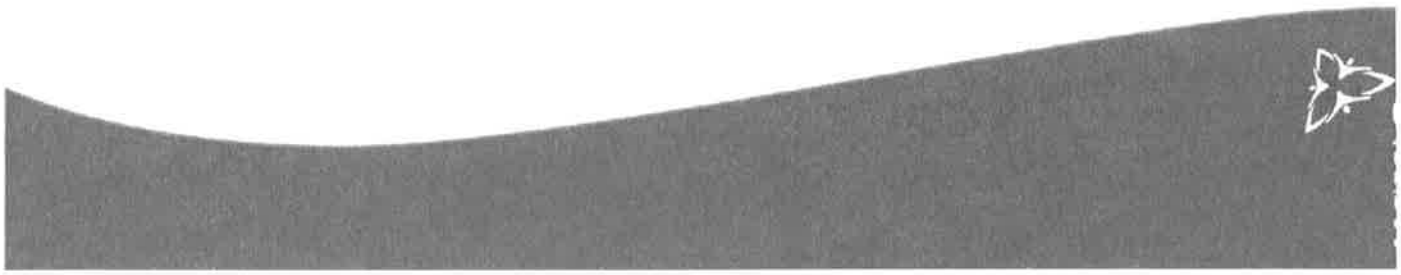

Recommendation 2

In response to our previous discussion and consistent with the recommendation, we agree that the FLHPE should be gradually involved in those committees and groups, most importantly, to those that are linked to services delivered to the identified Francophone priority population groups noted in the above recommendation, then to other groups as needed. We also believe that the responsibility of involvement in those groups should be shared by both the FLHPE and the LHINs. As an illustration, in the Erie St. Clair region, the FLHPE is currently sitting on the Windsor-Essex geographic table of Home First, the French Language Services (FLS) Coordinator is sitting on the Diabetes Advisory Group, and in the future, once the Mental Health table is restructured, the FLHPE will be invited to participate.

Further, regarding the protocol for sharing of information as noted in recommendation 2.ii, the development of such protocol is identified as an activity in the 2012-2013 Joint Action Plan.

Recommendation 3

With respect to this recommendation, we note that it is the HSP's responsibility to identify their French-speaking staff. The LHINs can provide HSPs with tools that can facilitate the process. As such, FLS Coordinators in both LHINs are working together to develop a toolkit for HSPs that would contain different material, such as fact sheets on active offer, staff recruitmet or translation, and tools such as *Je parle français* stickers and lanyards or front desk signs inviting clients to ask for services in French.

Regarding the development of tools to support the professionals in the delivery of services in French as identified in recommendation 4.i, it is not the LHIN's responsibility to provide support to staff in individual organizations. However, the LHIN could provide suggestions to HSPs as part of the above-mentioned toolkit as to how they can support their staff or where they can find that support.

Recommendation 4

With regard to this recommendation, we would like to inform you that Windsor Regional Hospital has recently submitted a human resource plan for the two new

mental health programs that includes designated positions, and that ongoing communication is taking place between Windsor Regional Hospital and the LHIN in order to ensure the development of services that are responsive to the needs of the Francophone population.

3

Recommendation 5

We agree with the recommendation to ensure hiring by the CCACs of French-speaking mental health nurses to work in French-language schools. It should be noted that the human resource plan released in January 2012 by the Ministry only calls for one French-speaking nurse to serve both the Erie St. Clair and South West regions. The Erie St. Clair LHIN will send a complementary letter to the Erie St. Clair CCAC highlighting the requirement to hire a French-speaking mental health nurse and to take into account the need to also serve the French-language schools located in the South West region. The South West LHIN will continue to encourage the South West CCAC to find creative solutions to better serve the French-language schools in the region, perhaps by redistributing the allocated mental health nurses in order to hire a French-speaking mental health nurse.

In closing, we thank you once again for your thoughtful advice. We look forward to working with the FLHPE in the coming months and years to improve health outcomes for the Francophone population.

Sincerely,

Let's Make it Happen !

Gary Switzer

Chief Executive Officer

GPS/amr

cc: Esdras Ngenzi, Chair, FLHPE

Mike Barrett, CEO Southwest LHIN

Kelly Gillis, Senior Director, South West LHIN

Ralph Ganter, Senior Director, Erie St. Clair LHIN

Suzy Doucet-Simard, FLS Coordinator, South West LHIN

Marthe Dumont, FLS Coordinator, Erie St. Clair LHIN

ANNEXE 4

Entité de Planification des Services de Santé en Français Érié St. Clair/Sud-Ouest

États financiers

Pour la période du 13 septembre 2010 au 31 mars 2011

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Bilan	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État des résultats	6
Sommaire des principales conventions comptables	7 - 8
Notes complémentaires	9

Tél./Tel: 613 739 8221
Téléc./Fax: 613 739 1517
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
1730 St-Laurent Boulevard
Suite 100
Ottawa ON K1G 5L1 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Entité de Planification des Services de Santé en Français Érié St. Clair/Sud-Ouest

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Entité de Planification des Services de Santé en Français Érié St. Clair/Sud-Ouest qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour la période close à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

BDO Canada s.r.l., une société canadienne à responsabilité limitée, est membre de BDO International Limited, société de droit anglais, et fait partie du réseau international de sociétés membres indépendantes BDO.

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

BDO

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Entité de Planification des Services de Santé en Français Érié St. Clair/Sud-Ouest au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

BDO Canada s.r.l.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
2 février 2012

Entité de Planification des Services de Santé en Français
Érié St. Clair/Sud-Ouest
Bilan

31 mars	2011
Actif	
Court terme	
Créances	$ 153,847
Frais payés d'avance	1,752
	$ 155,599
Passif et Actifs nets	
Court terme	
Comptes-fournisseurs et frais courus	$ 142,124
Dû au RLISS	13,475
	155,599
Actifs nets non affectés	-
	$ 155,599

Au nom du Conseil d'Administration:

Administrateur

Administrateur

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Entité de Planification des Services de Santé en Français
Érié St. Clair/Sud-Ouest
État de l'évolution des actifs nets

Pour la période terminée le 31 mars	2011
Solde, au début	$ -
Excédent des produits par rapport aux charges	-
Solde, à la fin	$ -

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Entité de Planification des Services de Santé en Français
Érié St. Clair/Sud-Ouest
État des résultats

Pour la période terminée le 31 mars	2011
Produits	
Subvention RLISS	$ 130,949
Charges	
Assurances	80
Équipement informatique	7,982
Fournitures de bureau	33,060
Honoraires professionnels	58,830
Informatique	4,781
Mobilier de bureau	20,679
Publicité et promotion	4,599
Téléconférence	348
Voyagement	590
	130,949
Excédent des produits par rapport aux charges	$ -

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Entité de Planification des Services de Santé en Français
Érié St. Clair/Sud-Ouest
Sommaire des principales conventions comptables

31 mars 2011

Statut

L'Entité de Planification des Services de Santé en Français Érié St. Clair/Sud-Ouest est un organisme public qui a pour objectif d'assurer à tous les francophones de la zone des RLISS Érié St. Clair et Sud-Ouest l'accès au français à toute la gamme de soins et de services de santé de qualité. L'organisme a été constitué en association en vertu de la Loi sur les compagnies et associations de la Province de l'Ontario. L'organisme est constitué comme organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exonéré d'impôts.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

Disponibles à la vente
Les créances sont classés comme disponibles à la vente. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur. À chaque date subséquente de bilan, ils sont comptabilisés à la juste valeur avec toute variation de la juste valeur étant enregistrée dans l'état de l'évolution des actifs nets dans l'exercice pendant lequel ces variations surviennent, lorsqu'ils possèdent une valeur de marché coté dans un marché actif. Les frais de transactions, si applicable, sont comptabilisés au net sur le montant initialement reconnu.

Autres passifs financiers
Les autres passifs financiers comprennent les comptes-fournisseurs et frais courus, et dû au RLISS. Ces passifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur et subséquemment au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais de transactions, si applicable, sont comptabilisés au net sur le montant initialement reconnu.

Immobilisations

Les immobilisations ne sont pas inscrites au bilan. Les dépenses d'immobilisations pour l'exercice sont inscrites comme telles et déclarées dans l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de services

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Entité de Planification des Services de Santé en Français
Érié St. Clair/Sud-Ouest
Sommaire des principales conventions comptables

31 mars 2011

Utilisation d'estimations

Pour la préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit s'appuyer sur des prévisions et des hypothèses qui influent sur les montants inscrits d'actif et de passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions possibles de la direction au fur et à mesure qu'elle dispose de renseignements supplémentaires. Les postes à estimations significatives sont les frais courus.

Nouvelles règles comptables

Les nouvelles règles comptables, qui ont été émises mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur et qui peuvent avoir des répercussions sur l'organisme, sont les suivantes:

a) Normes comptables pour les organismes sans but lucratif

En décembre 2010, le Conseil des normes comptables a publié des nouvelles normes pour les organismes sans but lucratif. Pour les OSBL non-gouvernementaux (secteur privé), ils ont le choix entre les normes internationales d'information financière ou les normes comptables pour les OSBL, qui sont essentiellement les normes comptables pour les entreprises à capital fermé avec la série courante 4400 des normes applicables seulement aux OSBL avec des changements mineurs. Le Conseil requière que les OSBL adoptent leurs normes pour les exercices ouverts à compter du 1 janvier 2012; l'adoption anticipée est permise. Jusqu'à la date de transition aux nouvelles normes, tous les OSBL vont continuer de se conformer au Manuel de l'ICCA courant - Comptabilité partie V - Normes comptables avant le basculement.

Entité de Planification des Services de Santé en Français
Érié St. Clair/Sud-Ouest
Notes complémentaires

31 mars 2011

1. Instruments financiers

Les instruments financiers de l'organisme comprennent les créances, les comptes-fournisseurs et frais courus, et le dû au RLISS. À moins d'indication contraire, la direction estime que l'organisme n'est pas exposée à des risques importants causés par les taux d'intérêts, les taux de change ou de crédit en raison de ces instruments financiers. Toutes transactions reliées aux instruments financiers sont comptabilisées selon la date de la transaction. La juste valeur de tous les instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, à moins d'indication contraire, en raison de la maturité à court terme de ces instruments.

2. Dépendance économique

Au cours de la période, tous les revenus proviennent de contributions du RLISS. La dépendance économique résulte du fait que la viabilité de l'organisme serait affectée par la perte de ces revenus.

3. Gestion du capital

L'organisme considère comme capital le solde détenu comme actifs nets non affectés, ce qui est généralement la différence entre les actifs et les passifs tel que présenté sur le bilan et l'état de l'évolution des actifs nets. L'organisme reçoit des subventions du RLISS pour la livraison des programmes qui respecte la description de l'organisme tel que défini dans le sommaire des principales conventions comptables. Ces fonds sont maintenus et reçus selon les règles des différentes ententes de subventions et la direction est responsable pour le respect des règles de ces ententes.

Les objectifs de l'organisme pour gérer son capital est de protéger sa capacité de poursuivre sa continuité d'exploitation afin de délivrer ses services à ses membres.

La direction maintient son capital en s'assurant que des budgets d'opérations annuels sont développés et approuvés par le conseil d'administration et les agences de financement pour ces programmes spécifiques, basé sur les sources de financement connues ou estimées chaque année. Ces budgets sont partagés avec les membres de la direction et les employés de l'organisme pour s'assurer que le capital soit maintenu. L'organisme était en conformité avec toutes ses exigences en capital au cours de l'année.

4. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'est pas présenté puisque l'information sur la trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.

ANNEXE 5

ANNEXE 5

ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS ÉRIÉ ST. CLAIR/SUD-OUEST

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2012

ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS ÉRIÉ ST. CLAIR/SUD-OUEST
TABLE DES MATIÈRES
31 MARS 2012

	Page
Table des matières	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Bilan	4
État des Revenus et dépenses et actifs nets	5
Évolution de la situation financière	6
Notes complémentaires	7 - 8

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres
Entité de Planification des Services de Santé en Français Érié St. Clair/Sud-Ouest

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Entité de Planification des Services de Santé en Français Érié St. Clair/Sud-Ouest, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 l'état des revenus et dépenses et des actifs nets et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Hyatt Lassaline LLP | 2510 Ouellette Ave, Suite 203 | Windsor Ontario N8X 1L4 | www.hyattlassaline.com
OFFICE 519 . 966 . 4626 | FAX 519 . 966 . 9206

Member of BHD™ an Association of Independent Accounting Firms Located Across Canada

Opinion

À notre avis, les états financiers de l'Entité de Planification des Services de Santé en Français Érié St. Clair/Sud-Ouest pour l'exercice clos le 31 mars 2012 ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes comptables prescrits comptables canadiens généralement reconnus.

Montants comparatifs

Les états financiers de l'Entité de Planification des Services de Santé en Français Érié St. Clair/Sud-Ouest pour la période se terminant le 31 mars 2011 ont été vérifiés par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée sur les états le 2 février 2012.

Hyatt Lassaline LLP

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

203-2510 Ouellette Ave.

Windsor, Ontario
11 mai 2012

Hyatt Lassaline LLP | 2510 Ouellette Ave, Suite 203 | Windsor Ontario N8X 1L4 | www.hyattlassaline.com
OFFICE 519 . 966 . 4626 | FAX 519 . 966 . 9206

Member of BHD™ an Association of Independent Accounting Firms Located Across Canada

ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS ÉRIÉ ST. CLAIR/SUD-OUEST

BILAN
31 MARS 2012

	2012 $	2011 $
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	140,760	
Comptes clients	1,809	153,847
Frais payés d'avance		1,752
	142,569	155,599
PASSIF ET ACTIFS NETS		
PASSIFS À COURT TERME		
Comptes créditeurs et frais courus	35,974	142,124
Revenus reportés (note 4)	106,595	
Compte à payer - Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS)		13,475
	142,569	155,599
ACTIFS NETS		
Actifs nets non affectés		
	142,569	155,599

directeur

directeur

ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS ÉRIÉ ST. CLAIR/SUD-OUEST

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET ACTIFS NETS
31 MARS 2012

	pour l'année terminée le 31 mars 2012 $	pour les 199 jours terminés le 31 mars 2011 $
REVENUS		
Contributions - RLISS	318,938	130,948
Divers	2,061	
	320,999	130,948
DÉPENSES		
Acquisition d'immobilisations		28,661
Activités communautaires	400	
Assurance		80
Fournitures	21,284	33,060
Frais d'entrainement	2,814	347
Frais de déménagement	70	590
Frais professionnels	7,134	58,830
Intérêts et frais bancaires	323	
Loyer et impôts mobiliers	10,875	
Ordinateur	15,481	4,781
Publicité et promotions		4,599
Repas et divertissements	1,113	
Salaires	218,607	
Sous-traitance	32,775	
Téléphone	10,123	
	320,999	130,948
SURPLUS (DÉFICIT) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		
ACTIFS NETS, AU DÉBUT DE L'ANNÉE		
ACTIFS NETS, À LA FIN DE L'ANNÉE		

ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS ÉRIÉ ST. CLAIR/SUD-OUEST

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 MARS 2012

	pour l'année terminée le 31 mars 2012 $	pour les 199 jours terminés le 31 mars 2011 $
ENTRÉE (SORTIE) DE FONDS LIÉE AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
CHANGEMENT DANS LES ÉLÉMENTS HORS CAISSE		
Diminution (augmentation) des comptes clients	152,038	(153,847)
Augmentation (diminution) de compte à payer - RLISS	(13,475)	13,475
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	1,752	(1,752)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et frais courus	(106,150)	142,124
Augmentation (diminution) des soldes non affectée	106,595	
	140,760	
	140,760	
AUGMENTATION DE LA LIQUIDITÉ	140,760	
LES LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
LES LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	140,760	
Les liquidités comprennent :		
Encaisse	140,760	

ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS ÉRIÉ ST. CLAIR/SUD-OUEST

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2012

1. HISTORIQUE DE L'ORGANISME ET SES OBJECTIFS

L'Entité de Planification des Services de Santé en Français Érié St. Clair/Sud-Ouest est une organisation sans capital-actions et sans but lucratif qui fut fondée le 13 septembre 2010 pour offrir l'accès des services de santé en français pour la population francophone du réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) Érie St. Clair/Sud-Ouest. L'organisation a été incorporée sous l'Acte des associations et entreprises de la Province de l'Ontario.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

a. Constatation des revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés selon la constatation à l'achèvement des travaux. Les contributions sans restrictions sont réalisées lorsqu'ils sont réalisés ou à recevoir et une estimation raisonnable est possible.

b. Immobilisations

Les immobilisations ne sont pas comptabilisées sur le bilan. Au lieu, ils sont comptabilisés au coût comme une dépense de la période réalisée.

c. Services contribués

À cause de la difficulté impliquée à déterminer la juste valeur des services contribués, ils ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

d. Utilisation des estimations

La préparation en conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus requiert la direction à faire des estimations qui affectent les actifs et passifs aux dates de la préparation du bilan ainsi que les revenus et dépenses comptabilisés. Les résultats actuels peuvent différer des montants estimés par la direction lorsque d'autres informations pertinentes sont accessibles, surtout concernant les frais courus.

e. Instruments financiers

L'Entité de Planification des Services de Santé en Français Érié St. Clair/Sud-Ouest suit les recommandations du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés sur les instruments financiers. Ces recommandations établissent l'ensemble des exigences relatives à la constatation, à la mesure, aux informations à fournir et à la présentation des instruments financiers. La direction est d'avis que l'organisme n'est pas exposé à des risques de crédit importants, ni exposé à des risques importants associés aux taux d'intérêt.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f. Modifications comptables

L'organisation suit chapitre 1506, « Modifications comptables » du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés qui comporte des changements à la norme antérieure sur ce sujet. Selon cette norme, une entité ne doit pas changer la méthode comptable. Seulement si le changement est imposé par une source initiale des principes comptables qui seraient reconnus au Canada ou que les résultats des états financiers fournissent des informations plus fiables et pertinentes. En outre, les changements de méthodes comptables doivent être appliqués de manière rétrospective, et des informations supplémentaires doivent être fournies.

g. Concernant le capital

L'organisation suit les recommandations du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés pour les informations à procurer concernant le capital. Les recommandations déterminent si l'organisation a atteint ses objectifs de gestion du capital et si ce n'est pas le cas, les conséquences seront exigées. L'organisation a des objectifs de gestion du capital qui ont été discutés dans la note 1.

3. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE ET CONTRIBUTIONS DE RLISS

Durant l'année tous les revenus ont été dérivés des contributions de RLISS. La dépendance économique est réalisée puisque le succès de l'organisation sera affecté par la perte de ces revenus. De plus, en accord avec le contrat avec le RLISS, le montant de la contribution reçue par le RLISS est sujet à une détermination finale. Dans le cas où le RLISS ajusterait ce montant, la différence sera comptabilisée lors de l'exercice que l'ajustement sera fait.

4. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés sont compris de contributions - RLISS reçus dans l'année, mais ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'exécution de services. Ces montants sont constatés comme revenus pour l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées ou les services sont offerts. Les revenus reportés dans cette année et pour un sondage sur l'utilisation des services de santé et de l'état de santé des francophones, pour l'analyse des résultats du sondage et pour l'exécution des activités françaises. Si un montant relatif aux contributions n'est pas utilisé pour réaliser ces objectifs, ce montant sera remboursable.

5. COMPARAISON DES ÉTATS FINANCIERS

Certains montants comparatifs ont été reclassifiés pour conformer aux présentations adoptées pour l'année courante.